

*Initiatives ministérielles*

Selon eux, il suffirait d'utiliser le libellé du GATT et de l'insérer dans l'Accord de libre-échange nord-américain. Cela donnerait d'excellents résultats et serait relativement simple.

Il n'y a pas de code des subventions dans l'ALÉNA. Ainsi, nous serons encore victimes de harcèlement de la part des Américains, même si, d'après le gouvernement, les deux accords de libre-échange devaient nous garantir l'accès au marché américain.

Le terme «libre» ne s'applique donc pas à ces accords commerciaux. Ce n'est certes pas le meilleur des mondes que promettaient les conservateurs, aux élections de 1988, ou les grandes entreprises, ce troisième groupe énorme, dans leur publicité.

Nous sommes maintenant au courant de tous leurs trucs, de leur trompe-l'oeil et de la mise à contribution de leurs amies, les grandes entreprises. Lors de la campagne qui s'annonce où l'on va défendre l'ALÉNA, les Canadiens sauront discerner les vraies questions malgré une présentation attrayante.

Nous avons précisé très clairement que pour améliorer cette entente, il fallait prévoir des dispositions antidumping dont l'absence constitue une autre lacune de cet accord. On peut ajouter à cela la nécessité d'un code des subventions.

Le critique libéral en matière de commerce a soulevé une autre question importante en signalant qu'il fallait adopter des accords parallèles sur les normes du travail et sur l'environnement avant que la Chambre n'approuve cette entente incomplète.

Pouvez-vous imaginer acheter une maison d'un constructeur qui vous dirait de ne pas vous inquiéter, qu'il va finir le toit la semaine suivante et que vous devez simplement le payer maintenant. Je pense que beaucoup d'entre nous feraient mieux que cela. Nous lui dirions que nous avons confiance en lui, peut-être, mais que nous voulons que tout soit mis par écrit ou encore, que la maison devra être terminée avant que nous apposions notre signature.

Comme vous pouvez très bien le comprendre, les Canadiens trouvent tout à fait inacceptable d'acheter chat en poche. Nous sommes libre-échangistes. Je vous ai dit que les termes de cette entente laissaient beaucoup à désirer en ce qui concerne un code des subventions, ainsi que des normes concernant la main-d'oeuvre et l'environnement, ce qui constituait de graves lacunes. Je voudrais aborder brièvement la question de la culture et brosser un tableau de la situation que je constate depuis quatre ou cinq ans en ce qui concerne les répercussions directes et indirectes de la politique et des ententes commerciales du gouvernement sur notre ressource la

plus précieuse, non pas l'énergie, non pas les ressources minérales, même si elles sont importantes, mais bien la culture qui nous définit en tant que peuple.

• (1810)

Je trouve que dans le cadre du débat culturel sur l'ALÉNA, on a droit à du déjà vu en quelque sorte, car une fois de plus, le gouvernement affirme qu'il protège la souveraineté culturelle du Canada, un pays où les trois quarts des livres sont importés, où les trois quarts des sommes tirées de la production et de la distribution de films finissent entre les mains d'étrangers, où plus des trois quarts des magazines vendus dans les kiosques à journaux proviennent de pays étrangers et où 90 p. 100 des enregistrements achetés sont tirés de bandes originales importées. Il ne s'agit donc pas d'un pays souverain sur le plan culturel; nous sommes plutôt colonisés à cet égard.

Nous devons intervenir et protéger notre droit à la souveraineté culturelle, afin de veiller à ce que les Canadiens conservent les outils nécessaires à leur développement dans cette voie. Les Canadiens doivent s'assurer le contrôle de la production et de la distribution de leurs produits culturels.

Il y a environ deux ans, à l'émission *Morningside*, Peter Gzwoski a demandé au public de lui donner un équivalent canadien de la fameuse expression «aussi américain qu'on puisse l'être», et le gagnant a répondu «aussi canadien que possible dans les circonstances». La réponse peut sembler amusante, mais elle montre la fragilité de l'expression culturelle canadienne dont le développement dépend essentiellement de la politique et des programmes mis en place par le gouvernement.

Les problèmes sont d'ordre structurel. Les films, les livres, les revues et les enregistrements sonores sont des instruments clés grâce auxquels les Canadiens ont accès à leur culture. Étant donné les progrès technologiques et les avantages qu'offre le marché aux multinationales étrangères, nos industries nationales sont confrontées à la tâche de plus en plus difficile de rejoindre le public canadien. Par conséquent, les Canadiens ne sont pas en mesure de recueillir une part du marché canadien qui soit à la fois équitable et suffisante pour réinvestir dans la production d'autres matériels canadiens.

Si les Canadiens consacrent une plus grande partie de leurs loisirs à des activités culturelles, les produits culturels qu'ils consomment sont des produits importés.

C'est regrettable, mais les multinationales étrangères dominent de toute évidence les secteurs les plus lucratifs du marché culturel canadien. Leur intégration verticale leur permet souvent de contrôler la production et la distribution. Bref, elles occupent un bloc sur le marché, et pour elles le Canada se situe à l'arrière-plan. Une